BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1236

67 – BAS-RHIN

GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE SAVERNE

Ventes et cessions

819 925 488 RCS Saverne.
SIXCELL.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 620000.00 EUR.
Adresse : 2, Rue Hagelschloss, 67530 Ottrott.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Dénomination : INFOCOMM Forme : Société par actions simplifiée Capital : 2.500 € Adresse : 2 rue Hagelschloss, 67530 Ottrott Immatriculation : RCS SAVERNE 750 672 404 Société absorbante Dénomination : SIXCELL Forme : Société à responsabilité limitée Capital : 620.000 € Adresse : 2 rue Hagelschloss, 67530 Ottrott Immatriculation : RCS SAVERNE 819 925 488 Société absorbée Oppositions : Les créanciers des sociétés participant à l'opération de fusion pourront former opposition dans les conditions et délais prévus par l'article L.236-14 du Code de commerce Commentaires : projet de fusion par voie d'absorption par la société INFOCOMM, société par actions simplifiée au capital de 2.500 €, dont le siège social est situé 2 rue Hagelschloss, 67530 Ottrott, RCS Saverne 750 672 404 de la société SIXCELL, société à responsabilité limitée au capital de 620.000 €, dont le siège social est situé 2 rue Hagelschloss, 67530 Ottrott, RCS SAVERNE 819 925 488 : 1.Evaluation de l'actif et du passif de la société SIXCELL dont la transmission à la société INFOCOMM est prévue : -Montant de l'actif : 17.269.690 € ; -Montant du passif : 381.028 € ; -Montant de l'actif net : 16.888.662 € 2.Augmentation du capital de la société INFOCOMM, société absorbante : 76 actions de 1 € de valeur nominale chacune seraient créées par la société INFOCOMM à titre d'augmentation de son capital social de 2.500 €. Le rapport d'échange des droits sociaux sera fixé à 1 action de la société INFCOMM pour 263 parts sociales de la société SIXCELL. 3.INFOCOMM procédera également au versement en numéraire d'une soulte de 390,63 €. 4. Montant de la prime de fusion : 544.720 € 5. Montant du boni de fusion : 15.743.866 € 6. Dépôt du projet de fusion : le projet de fusion établi le 15.06.2023 a été déposé le 15 Juin 2023 au nom de la société INFOCOMM, au Registre du Commerce et des Sociétés du Tribunal Judiciaire de SAVERNE et le 15 Juin 2023 au nom de la société SIXCELL au Registre du Commerce et des Sociétés du Tribunal Judiciaire de SAVERNE..